



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes **du Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.



Communication sur le Progrès 2020



SOMMAIRE

Sommaire	2
L'engagement de STAS	3
Présentation de l'entreprise	4
Les 10 principes du Pacte Mondial	5
Principes relatifs aux Droits de l'Homme et du Travail	6
Principes relatifs à l'Environnement	9
Principes relatifs à la lutte contre la corruption	10



L'ENGAGEMENT DE STAS – GROUPE ALIPA

STAS
7 rue Galilée
F- 75116 Paris

António Guterres
Secrétaire Général
Nations Unies
New York, NY 10017
USA

Wiltz, le 24 octobre 2019

Objet: Lettre de renouvellement d'engagement au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire-Général,

Adhérent depuis Avril 2016 au Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. Par cette lettre, j'ai l'honneur de vous confirmer que nous continuons à soutenir ces principes et que nous souhaitons, comme en 2018, renouveler notre engagement envers cette initiative.

STAS a fait une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes, en diffusant la nouvelle sur son site internet, en interne et dans un courrier adressé aux clients.

Le respect est la valeur principale du groupe ALIPA dont STAS fait partie :

Le respect du client : nous voulons lui livrer à temps un produit de qualité, qui respecte ses volontés. Nous savons que c'est le client qui paye notre salaire et qu'il peut nous licencier quand il veut !

Le respect des collègues : de leur identité culturelle, de leur intégrité physique : de nombreuses nationalités se côtoient au sein du Groupe ALIPA ; les collaborateurs parlent des langues différentes et ont des habitudes et des modes de vie divers. Nous demandons à notre personnel de saisir cette occasion pour s'ouvrir au monde.

Le respect de l'autorité : comme dans toute organisation qui fonctionne bien, il existe des règles à respecter au sein du Groupe ALIPA, la première est l'obéissance aux ordres donnés par le supérieur ou celui qui le remplace.

Le respect du matériel et des installations mis à disposition : l'ordre et la propreté sont indispensables à la sécurité des travailleurs et à une production de qualité.

Le respect des normes et des certifications : afin de satisfaire et de fidéliser ses clients et parties intéressées, ALIPA s'engage à répondre à différentes normes et certifications.

Le respect de l'environnement : dans le but d'améliorer continuellement les performances environnementales du Groupe, chaque membre du personnel est tenu de respecter les différentes procédures affichées aux valves ainsi qu'aux différents postes concernés.

Meilleures salutations,

Michèle Detaille
Managing Director



PRESENTATION DE L'ENTREPRISE



Créée en 1953 à Sartrouville en Ile-de-France, STAS vend du matériel et des accessoires de levage, produits par LIFTEUROPE, de grande qualité pour tout type d'industrie (aéronautique, automobile, sidérurgie, armée, etc.) en France.

La gamme comprend des élingues (chaînes, câbles, et textiles), des accessoires de levage (anneaux, manilles, crochets, etc.) et des systèmes de levage (palonniers, pinces lève-tôles, pince lève-poutres, etc.). Les matériels et accessoires de levage de STAS répondent aux normes les plus sévères. En plus d'un large éventail de produits de levage disponibles en stock, STAS est capable de répondre à des demandes très spécifiques.

La société est certifiée ISO 9001 (amélioration continue de la Qualité), ISO 14001 (minimisation de l'impact de ses activités sur l'environnement) et fait partie des signataires de la Charte des Accessoires de levage du CISMA (engagement à produire des accessoires de levage de qualité qui assurent la sécurité des biens et des personnes).

STAS fait partie du Groupe ALIPA, spécialiste luxembourgeois de l'emballage et du levage industriels. Le respect, la responsabilité sociale et le développement durable font partie intégrante de la philosophie du groupe et de STAS en particulier.

LES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL



Droits de l'Homme



Principe 1 Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme



Principe 2 Les entreprises sont invitées à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme



Normes internationales du travail



Principe 3 Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective



Principe 4 Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire



Principe 5 Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants



Principe 6 Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession



Environnement



Principe 7 Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement



Principe 8 Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement



Principe 9 Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement



Lutte contre la corruption



Principe 10 Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin



PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME ET DU TRAVAIL

STAS met tout en œuvre pour veiller, au quotidien, au respect des Droits de l'Homme pour et par l'ensemble de ses salariés et partenaires (fournisseurs, prestataires, etc.).

STAS condamne fermement l'ensemble des pratiques conduisant à la violation des droits de l'homme et du travail.

Notre Démarche RSE

A l'instar du Groupe ALIPA, STAS s'engage à intégrer les **trois piliers du développement durable** : la dimension économique, sociale et environnementale.

Nous sommes convaincus qu'une démarche RSE apporte à nos entreprises des retombées qui dépassent le simple cadre financier puisqu'elle nous permet de nous démarquer clairement vis-à-vis des autres producteurs de matériels de levage et d'emballages pour le transport :

- sur le plan économique, d'avoir un impact positif sur la satisfaction et la loyauté des clients et d'améliorer notre image de producteur de qualité,
- sur le plan social, de créer, **préservier et développer des emplois**, d'augmenter notre capital humain à long terme et d'avoir une image positive sur le marché de l'emploi,
- sur le plan environnemental, de **minimiser l'impact négatif de nos activités sur l'environnement**,
- sur le plan sociétal, de contribuer au **développement durable de la communauté avoisinante**.

Sur le plan économique



Notre première préoccupation, dans le cadre du développement durable est de maintenir une situation financière saine pour nos entreprises et de respecter les principes d'une bonne gouvernance. Au sein du Groupe ALIPA, nous essayons de choisir au mieux nos fournisseurs : nous sommes exigeants sur la qualité de leurs prestations, parce que nos produits sont d'un haut niveau de qualité et nous avons besoin de matières premières de bonne qualité pour les fabriquer. En revanche, nous sommes des clients fidèles et bons payeurs.

Sur le plan sociétal



Pour aider les jeunes à mieux connaître le monde du travail, nous accueillons régulièrement des stagiaires de tous niveaux d'études. Nous sommes exigeants quant à la qualité de leur travail et veillons à leur permettre de découvrir les réalités du monde de l'entreprise : ponctualité, travail soigné, travail en équipe, conscience professionnelle. Nous participons aux journées d'informations organisées par les écoles de la région à destination des étudiants.

Sur le plan de la sécurité



Depuis plusieurs années, le **Groupe ALIPA** a mis en place toute une série de mesures pour une gestion efficace de la sécurité et de la santé au travail.

Sur le plan social



Parce que nous voulons nous attacher des collaborateurs de qualité, compétents et motivés et que nos moyens financiers sont limités, nous sommes à l'écoute des souhaits de nos salariés compatibles avec une meilleure rentabilité de notre entreprise.

Nous avons adopté, par exemple, à la demande des salariés, une politique d'horaire souple : les ateliers de fabrication travaillent de 6h à 14h suite à un vote largement majoritaire du personnel ouvrier. Le personnel d'encadrement peut choisir d'étaler ses plages horaires de 40h entre 07h et 18h.

Le Groupe ALIPA permet le télétravail pour les résidents luxembourgeois ou les employés résidant dans les pays voisins qui l'autorisent.

Nous sommes également attentifs à recruter des travailleurs de plus de 40 ans pour maintenir une diversité d'âges au sein de nos ateliers de production parce que nous pensons qu'elle est source d'efficacité.



PRINCIPES RELATIFS A L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement et l'utilisation durable des ressources naturelles font partie intégrante de la philosophie de STAS et du Groupe ALIPA. Dans le but d'améliorer continuellement les performances environnementales du Groupe, chaque membre du personnel est tenu de respecter les différentes procédures affichées aux valves ainsi qu'aux différents postes concernés.

Le Groupe ALIPA a particulièrement veillé, cette année, à réduire son impact sur l'environnement. Tous les ateliers du Groupe ont été équipés avec des lampes LED ! Cette initiative a permis de réaliser de belles économies. Rien que pour le mois de février 2018, la consommation globale du site a diminué de 11 % par rapport au mois de février 2017.

D'autres actions sont mises en place dans la vie quotidienne de l'entreprise. Chaque nouvel employé reçoit, dès son arrivée, un Carnet de Bienvenue. Un chapitre est consacré à « quelques gestes écolos en entreprise » où nous donnons une série de conseils pour limiter notre impact énergétique : réduire le nombre de ses impressions, éteindre les lumières en quittant une pièce vide, utiliser le chauffage avec parcimonie, travailler avec un ordinateur au label « Energy Star », opter pour le covoiturage ou encore ne pas laisser couler l'eau.

STAS est certifiée **ISO 14001** (en plus d'ISO 9001) ce qui atteste de la mise en place d'un système de management environnemental (MSE) afin de minimiser les impacts de nos activités sur l'environnement, de prévenir les incidents et de fixer un plan d'actions pour améliorer nos performances environnementales.



PRINCIPES RELATIFS A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

A l'heure actuelle, plusieurs mesures sont mises en place pour lutter contre la corruption.

Lors de paiements ou pour des décisions d'affaires importantes, nous appliquons le « Four eyes principle ». Ce principe exige que deux personnes, au moins, approuvent une action avant qu'elle soit mise en place. Nous appliquons ce principe pour nos paiements. Il est même plus strict chez ALIPA étant donné que 4 personnes doivent donner leur accord.

Nous luttons également contre la corruption informatique. Nous disposons de filtres anti-spam et d'un antivirus. Nous accordons beaucoup d'importance à la cybersécurité.

Depuis le 25 mai 2018, le Groupe ALIA s'est conformé à la réglementation RGPD. Le plan d'actions préconisé par la CNPD (Commission nationale pour la protection des données) a été suivi.

Nous avons intensifié les contrôles contre les intrusions (hacking) et nous continuons de sensibiliser nos collaborateurs au hameçonnage (phishing). Une analyse des risques détaillée est effectuée pour bien cibler les mesures à prendre.